

## L'impact de la crise sanitaire sur le tourisme en Wallonie

- Session : 2020-2021
- Année : 2020
- N° : 14 (2020-2021) 1

2 élément(s) trouvé(s).

- **Question écrite du 24/09/2020**

- de LEGASSE Dimitri
- à DE BUE Valérie, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière

En ce début de rentrée scolaire, il est temps de jeter un œil en arrière et de tirer un premier bilan de ces vacances d'été 2020 assez particulières.

Le nombre total de touristes belges en Belgique aurait augmenté de 25 % par rapport à 2019 selon les chiffres de l'association belge des tour-opérateurs (ABTO). On pouvait s'y attendre, mais cela reste impressionnant et une bonne part de ces touristes auraient visité la Wallonie.

De plus, ces touristes auraient dépensé 249 euros par personne en moyenne contre 206 euros en 2019 et ils auraient séjourné plus longtemps.

Mais ces chiffres positifs ne doivent pas cacher la réalité qui n'est pas rose pour le secteur touristique.

Madame la Ministre peut-elle tirer un bilan chiffré de cet été 2020 pour le secteur touristique ?

Comment se porte ce secteur en général ?

Beaucoup d'agences de voyages wallonnes sont-elles en risque de faillite ?

Que compte-t-elle faire pour aider ce secteur ?

- **Réponse du 23/10/2020**

- de DE BUE Valérie

Depuis le début de la crise sanitaire, dès le 16 mars 2020, l'Observatoire wallon du Tourisme (OwT) a fortement été sollicité afin d'évaluer l'impact de la Covid-19 tant sur la fréquentation que sur les retombées économiques du secteur. Il a également mis en place une veille spécifique « coronavirus » afin d'informer les opérateurs touristiques de l'évolution de la situation.

L'OwT a ainsi mis en place une série de baromètres, en collaboration avec les associations professionnelles représentatives du secteur touristique.

Les résultats indiquent que le taux d'occupation moyen des hébergements était cette année de 21 % en mars et 0 % en avril et mai suite au confinement. Hors crise, ce taux varie de 47 % à 59 % entre mars et mai. Concernant les attractions, les vacances de printemps, qui marquent le début de la saison, ont été catastrophiques puisque toutes les

activités étaient à l'arrêt.

En juin, le taux d'occupation moyen des hébergements était de 32 % (habituellement à cette période il est de 68 %) tandis que le nombre de visiteurs dans les attractions a baissé de 80 % par rapport à un mois de juin normal.

Concernant cet été :

- le taux d'occupation dans les hébergements a été de 65 % cet été (-2 % par rapport à 2019);
- les attractions/musées ont enregistré un taux de fréquentation de -21 % comparativement à 2019;
- 81 % des touristes qui ont visité la Wallonie cet été étaient Belges. 9 % sont venus de France et 6 % des Pays-Bas;
- 34 % des répondants sont satisfaits de leur taux de fréquentation cet été. Le mois de juillet a été plus satisfaisant pour les opérateurs touristiques (73 % de satisfaits à très satisfaits en juillet contre 62 % en août);
- le chiffre d'affaires a baissé en moyenne de 38 % dans les infrastructures touristiques en juillet et de 42 % en août, soit une moyenne de 40 % cet été (contre 65,9 % en juin).

Toutefois, cette relative bonne saison d'été ne pourra compenser l'ensemble des pertes engendrées. Si l'on tient compte de la période de mars à août 2020, le manque à gagner du chiffre d'affaires se monterait à près de 450 millions d'euros.

Pour les agences de voyages plus particulièrement, les chiffres concernant les risques de faillites ne sont pas encore disponibles. Toutefois, l'OwT, estime un manque à gagner de 24,5 % lors du 1er trimestre 2020 pour les activités des agences de voyages, voyagistes, services de réservations et activités connexes et de 84 % lors du 2e trimestre.

Une analyse plus fine de la situation sera réalisée dès que les données seront à disposition.

J'ai rencontré plusieurs fois l'Union Professionnelle des Agences de Voyages et j'ai bien conscience de l'urgence de leur situation.

Sur proposition de mon collègue, le Ministre de l'Économie Willy Borsus, le Gouvernement de Wallonie a décidé d'accorder une intervention directe dans la perte de revenus pour les entreprises qui subissent toujours pleinement l'impact des mesures sanitaires, parmi lesquelles figurent les agences de voyages.

Nous travaillons avec l'ensemble des acteurs du secteur ainsi qu'avec mes collègues du Gouvernement et du Gouvernement fédéral afin de soutenir et permettre le redéploiement du secteur dans son ensemble.